

# RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

# Les projets 2025



## Sète Agglopôle Méditerranée : un budget 2025 historique pour l'écologie et la transition durable

Le débat d'orientation budgétaire de Sète Agglopôle Méditerranée met en lumière un programme d'investissement particulièrement ambitieux pour l'année 2025, avec 249 € investis par habitant. Un engagement financier parmi les plus ambitieux de toute la région Occitanie.

Ce choix reflète la volonté de l'agglomération de poursuivre le développement de ses infrastructures et services autour d'un engagement fort : accélérer la transition écologique et ancrer le développement durable dans chaque projet qui prend forme sur son territoire.

Le report modal constitue la pierre angulaire de ces investissements. Favoriser les alternatives à la voiture individuelle, faire des mobilités douces et partagées le quotidien de nos habitants, promouvoir les modèles bas carbone : ces engagements se matérialisent par des actes concrets, façonnant un avenir durable.

Cet engagement sans précédent est réalisé dans un cadre financier maîtrisé. Avec un autofinancement net de 13,8 M€, un taux d'épargne brute de 21,3%, une capacité de désendettement de seulement 5,1 années, les indicateurs financiers témoignent d'une gestion raisonnable, malgré des taux d'investissements élevés.

Au-delà des chiffres, ce budget impose une nouvelle vision : faire de la transition écologique une réalité qui s'impose à tous. Le « budget vert » nous permet d'intégrer une analyse environnementale systématique de nos dépenses, et le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) impose à nos prestataires une exigence écologique.

### Un budget consolidé de 243,4 M€ et des investissements en hausse

Au-delà du budget principal, l'agglomération gère sept budgets annexes, couvrant des compétences variées telles que les déchets, les transports, l'eau potable, l'assainissement, les fouilles archéologiques ou encore l'énergie photovoltaïque. L'ensemble des budgets consolidés représente un montant total de 243,4 M€ en 2025.

Dans une vision budgétaire globale, Sète Agglopôle Méditerranée prévoit d'investir 82,2 M€ en 2025, soit 638 € par habitant, témoignant d'un effort conséquent pour le développement du territoire. La dette consolidée atteindrait 149 M€.

Malgré un recours marqué à l'emprunt, l'équilibre budgétaire reste assuré grâce à un autofinancement solide et une gestion maîtrisée des finances publiques. Cette bonne santé financière offrira des marges de manœuvre à la future gouvernance qui sera portée aux responsabilités en 2026.



## ENVIRONNEMENT, ESPACES NATURELS ET AGRICOLES, DÉCHETS, CYCLE DE L'EAU, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Eau potable (2,3 M€), traitement des eaux usées (11,9 M€), eaux pluviales (2,5 M€), travaux dans les déchetteries (1,2 M€) et aménagements des espaces naturels (1,1 M€), ce sont plus de 19M€ qui sont consacrés en 2025 par l'agglomération aux différents travaux programmés pour la préservation de notre environnement et faire du territoire un exemple en matière d'économie circulaire.**

### COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS :

- L'année 2025 sera marquée par la mise en service de l'unité de valorisation énergétique (UVE) des Eaux Blanches, installation qui traite les déchets non recyclables du territoire pour produire de l'énergie sous forme de vapeur et d'électricité. Elle devrait être effective fin octobre 2025. Le réseau vapeur entre l'UVE et l'usine SAIPOL (vente d'énergie) présente sur le Port, sera terminé d'ici le premier trimestre 2026.

- Les déchetteries de l'agglomération seront modernisées pour un coût de 1,2 M€ avec notamment l'installation de contrôle d'accès aux seuls détenteurs de la carte SAM PASS (820 K€) permettant de limiter leur accès aux seuls habitants et professionnels du territoire, et l'acquisition de broyeurs.

- Un fond de concours de 300 K€ sera créé cette année afin de participer à l'acquisition de brise-vues par les communes pour masquer les bacs de regroupement présents sur le domaine public, ainsi que l'achat de broyeurs à végétaux pour les services municipaux des communes qui le souhaitent.

- L'année 2025 permettra de finaliser une étude de valorisation des déchets conchylicoles et renouveler le contrat pour la collecte des ordures ménagères et assimilées sur les communes de Sète, Frontignan, Vic, Mireval, Balaruc et Marseillan sur la base d'un contrat performantiel : plus l'entreprise permet de réduire le tonnage d'ordures ménagères et le taux de refus des emballages collectés, plus elle sera rémunérée. Ce contrat, parmi les plus innovants en France, permettra de viser une réduction significative des tonnages collectés.

- Déploiement de 6 Aires de Compostage Partagées (ACP) sur le domaine public en 2025 qui complètent le maillage territorial déjà engagé sur le domaine public et dans les résidences privées.

- En 2025 sera étudiée la création d'une fourrière à bateaux en collaboration avec les services de l'Etat permettant une plus grande efficacité de la brigade bleue dans l'enlèvement d'épaves dans l'Etang de Thau, ainsi qu'une optimisation des coûts de fonctionnement.



### ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

- Finalisation en 2025 des travaux de restauration morphologique de la Bourbou à Loupian (510 K€) permettant de préserver la lagune d'une pollution bactériologique lors des épisodes pluvieux lessivant les voiries de Loupian, et de garantir l'activité pêche conchyliculture jusqu'à la pluie de 2 ans. Des études préalables après le diagnostic hydro morphologique sur les cours d'eaux du Font Frats à Mèze et de Valaury/Lauze à Poussan seront également menées.

- Création d'une passe à anguilles au niveau du seuil de la Vène (100 K€).

- Les travaux de mise en œuvre des plans de gestion dans les massifs de la Mourre et de la Gardiole se poursuivront cette année (705 K€), ainsi que les accès PMR à la plage de Marseillan (330 K€), et la réalisation de la scénographie et l'aménagement du chemin d'accès aux bâtiments historiques des Salins de Frontignan (90 K€).

- Une bâtisse en ruine sera remise en état à Montbazin pour fournir un abri de berger dans les Collines de la Mourre (85 K€ sur 2025 et 2026).

- Enfin, une aire naturelle de stationnement sera aménagée dans les Collines de la Moure, à Poussan (30 K€).
- En parallèle, l'exercice avant-gardiste de la nouvelle compétence ERC (Eviter – Réduire – Compenser) de l'agglo se poursuivra avec des propositions de mise en œuvre de mesures compensatoires sur les sites naturels les plus dégradées en matière de biodiversité.

## CYCLE DE L'EAU

**En 2025, le service Cycle de l'Eau intensifie son action pour garantir un réseau performant, et préserver cette ressource tout aussi précieuse que vitale. Il le fera en poursuivant le renouvellement des infrastructures, afin d'assurer une distribution de l'eau potable et un assainissement de qualité. Il le fera également en renforçant ses contrôles pour veiller au respect des règles, notamment en matière de gestion des eaux pluviales. Objectif : prévenir les risques d'inondation et éviter que des eaux non conformes ne saturent le réseau d'assainissement. Les constructions nouvelles feront l'objet d'une vigilance accrue, afin de s'assurer du respect des normes en vigueur et d'éviter les pratiques pouvant nuire au bon fonctionnement du réseau.**

- Dans le cadre des travaux de réduction des flux microbiologiques dans la lagune de Thau et conformément aux engagements pris vis-à-vis des professionnels de la conchyliculture, 2025 devrait permettre la fin des travaux de la chaîne de transfert assainissement entre la ville de Sète et la station d'épuration intercommunale (phase 1 avec raccordement provisoire sur un réseau existant pour 3,4 M€), ainsi que la réalisation de 2 bassins de stockage réalisation pour 1,8 M€ (stade Louis Michel et parking cimetière Le Py). Les postes de relèvement CR 44 et Courlis de Frontignan seront entièrement réhabilités (930 K€) ainsi que celui de Balaruc-les-Bains (70 K€) et de Bouzigues (30 K€).
  - Déjà en service depuis quelques mois, la Station d'Épuration Thau Maritima sera officiellement inaugurée le 14 juin 2025. Cet équipement permettant un traitement de 164 000 équivalent-habitants et d'un coût total de 64,3 M€ est l'un des plus modernes de France. Grâce à sa production quotidienne de 20 000 m<sup>3</sup> d'eau traitée ultra filtrée, de qualité eau de baignade, elle permettra la mise en œuvre de 2 projets de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) pour le nettoyage des réseaux et le lavage des trottoirs, ainsi que pour l'alimentation de l'Usine SAIPOL à hauteur d'environ 550 000 m<sup>3</sup>/an, permettant ainsi d'économiser la ressource en eau potable. 2,5 M€ seront consacrés en 2025 à ce projet.
- 
- Les autres STEP du territoire bénéficieront de programmes de renouvellement conséquents avec notamment 100 K€ pour la Station de Mèze et 200 K€ pour celle de Marseillan.
  - Des programmes de renouvellement de réseaux seront engagés, notamment à Balaruc-les-Bains (secteur Peyrières-Vignes) pour 150 K€ et un chemisage pour 200 K€.
  - En matière de gestion des eaux pluviales, le programme 2025 permettra de réaliser sur la commune de Frontignan, le bassin de rétention Claude Bernard, ainsi que les réseaux rue de la Gendarmerie et rue de l'Artisanat, d'un montant global de 1,4 M€. Toujours à Frontignan les études des travaux préalables à la réalisation d'une nouvelle section du BUC seront menés. La création d'un accélérateur au Barrou et le lancement des études pour le nouveau schéma de gestion des eaux pluviales intercommunal (400 K€) sont également programmés. Le bassin de rétention Perette-Métairies à Sète (1,8 M€) ainsi que la mise en œuvre d'un réseau principal route de Villeveyrac, à Montbazin (200 K€) complètent le programme d'action.
  - 2,5 M€ seront investis pour le renouvellement des branchements et réseaux d'eau potable de Sète et Mèze.
  - Des travaux de renforcement seront réalisés sur les postes de relèvement Bosc à Sète (1,2 M€ pour un forage dirigé depuis Cayenne), ainsi que le renouvellement du poste du CR44 à Frontignan (75 K€) et la réhabilitation de celui du Boudas à Marseillan (75 K€).
  - Enfin les actions de sensibilisation à l'environnement seront encore accrues en 2025 avec un plus grand nombre de personnes sensibilisées. Pour rappel, en 2024, ce sont 804 actions qui ont été proposées à tous les publics confondus permettant de sensibiliser 14 585 personnes...Pour cette

année sont notamment programmés : l'organisation en juin d'une journée de l'environnement ; un travail de collaboration avec les syndicats sur le tri et les gestes éco-citoyens sur la préservation de la ressource mais également les gestes à adopter pour diminuer voire éviter de rejeter les micropolluants dans nos réseaux ; le refonte totale du programme extrascolaire pour lui donner plus de pertinence et faire des projets globaux inter thèmes et s'adapter d'une part à la spécificité de notre territoire et d'autre part aux besoins des communes. Un budget de 120 K€ est prévu en 2025 pour ces diverses actions.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Aménagement du territoire : préparer l'avenir !



Le projet partenarial d'aménagement de recomposition spatiale (PPA) signé avec l'Etat a pour ambition d'anticiper, sur le long terme, les risques d'ennoisement du territoire face au recul du trait de côte et à l'élévation du niveau marin, conséquence prévisible du changement climatique. En 2024, première année du projet, les secteurs vulnérables ont été identifiés aux horizons + 30 et + 100 ans et une concertation citoyenne qui a rassemblé plus de 1 000 personnes, a été menée pour sensibiliser les habitants au sujet. En 2025, les réflexions amorcent la stratégie de recomposition spatiale que l'on peut imaginer pour le territoire, autrement dit comment accompagner l'abandon progressif des secteurs vulnérables tout en recréant à l'abri du risque les potentialités de développement urbain de demain (budget prévu 300 K€ en 2025).

## ECONOMIE, EMPLOI, ENSEIGNEMENT, FORMATION

**Accompagner la jeunesse vers l'emploi en favorisant l'apprentissage, en permettant de se former sur le territoire du secondaire aux études supérieures, coordonner cette action de formation avec l'action d'insertion dans le monde professionnel local, soutenir les démarches entrepreneuriales... Tout cela est lié à une compétence majeure de l'agglomération (le développement économique) et constitue une action majeure du mandat, avec la mise en place d'établissements et d'infrastructures performantes et innovantes, préparant l'avenir du territoire.**

### Ouverture du Pôle Universitaire Michèle Weil

Depuis le 6 janvier 2025, le Pôle Universitaire Michèle Weil, situé à 200 mètres de la gare de Sète, dans les locaux de l'ancien collège Victor Hugo, a ouvert ses portes pour accueillir la filière étudiante du territoire (Budget total 8,25 M€ dont 3,4 M€ de subventions). Ce nouveau lieu, ouvert, inclusif, hybride et connecté, s'impose désormais comme un véritable centre d'études supérieures et de formation au cœur de l'agglomération, offrant à près de 400 jeunes la possibilité d'étudier à proximité de leur territoire (formations portées par l'IUT, le Campus Connecté, l'École de cinéma Travelling, le CNAM et Montpellier Management, l'École régionale du numérique, le GRETA...). Il accueille non seulement des étudiants, mais il est aussi et surtout conçu pour permettre un lien entre ce public étudiant, le monde de l'entreprise, les publics en reconversion, des jeunes en insertion... S'il n'est pas axé sur un type d'activité particulière, il permet déjà d'ouvrir des parcours dans des thématiques clés telles que la décarbonation et la digitalisation des activités économiques... C'est un véritable espace de partage et d'expériences collectives, propices à la création d'idées, d'expérimentations croisées et de projets innovants. Le bâtiment totalement rénové dispose d'une surface totale de plus de 2300 m<sup>2</sup> répartis sur trois ailes. Il propose 15 salles de formation (de 30 m<sup>2</sup> à 120 m<sup>2</sup>), deux salles de réunion connectées pour la visio-conférence nommées

«Victor Hugo» (en hommage à l'historique de ce bâtiment qui portait précédemment cet illustre nom), un studio audiovisuel baptisé «Agnès Varda», un centre de ressources nommé «Le cadre royal» et ses espaces de travail collaboratif, ainsi qu'un espace de pause restauration nommé «Les Copains d'abord». Les deux grandes cours extérieures, agrémentées de grands bancs de bois et ornementées d'arbres soixantennaires, disposent également de 80 emplacements pour vélo et de casiers connectés. Enfin, l'efficacité énergétique de l'édifice a été optimisée et l'ensemble du bâtiment est mis en accessibilité avec des cheminements piétons et PMR réalisés avec des coquilles d'huîtres du bassin de Thau ! Sur l'aménagement mobilier des espaces, priorité a été donnée au « surcyclage », aussi traduit par « recyclage par le haut » pour l'acquisition de mobilier de seconde main et rester ainsi dans l'esprit d'économie circulaire. 2 M€ sont inscrits au budget 2025 pour la fin des travaux de l'aile Sud.



Enfin, et comme chaque année, lors des premiers jours d'octobre, SAM accueillera les étudiants du territoire pour une soirée d'information, de rencontres et de moments festifs dans l'enceinte du Théâtre de la Mer. Au programme, un village « information – santé – prévention » avec l'ensemble des opérateurs du territoire (Médiathèques, Scène Nationale, La Palanquée, services Mobilité SAM, CCAS, Mission Locale, CROUS...) et un moment festif en musique avec des jeux de cohésion (blind test...), une animation DJ et une buvette assurée par l'Association Générale des Etudiants Sétois jusqu'à minuit. La soirée organisée en partenariat et en cofinancement avec l'Université de Montpellier, la Région et le CROUS (budget : 10 500 € dont 9 000 € de subventions).

### **Les parcours de création d'activité, Pépinière Flex, incubateurs et bientôt la dernière étape : l'hôtel d'entreprises**



En septembre 2025, la pépinière Flex aura 3 ans. Les incubateurs du territoire, portés par des structures partenaires et financés par SAM (La Palanquée pour les activités de l'Economie Sociale et Solidaire avec une participation de 60 K€ de SAM, Blue Thau Lab du SMBT pour les activités liées à l'environnement marin et lagunaire) auront le même âge, contribuant à un parcours de création déjà bien en place sur le territoire. FLEX va connaître ses premières sorties du dispositif avec déjà de belles réussites, certaines constituant de véritables start ups. Un nouvel appel à projets sera lancé en septembre 2025. Cet écosystème du parcours de création

permet d'accompagner le développement de nouvelles entreprises innovantes, tous secteurs d'activités confondus. D'une durée prévisionnelle de 3 mois, il permettra de sélectionner une nouvelle vague d'entreprises innovantes à potentiel, qui bénéficieront une fois sélectionnées du lieu, mais également d'un accompagnement efficace fourni par l'écosystème d'experts Créa Med, sur 4 axes forts : la construction du business model ; la stratégie de marché, de marketing et le plan commercial ; la stratégie financière ; ainsi que la mise en réseau avec l'écosystème d'innovation du territoire. Mais manque aujourd'hui à ce dispositif une étape fondamentale dans le processus de consolidation de ces petites économie : l'hôtel d'entreprises, un établissement permettant l'accueil dans des conditions financières sécurisées (en deçà des prix du marché immobilier), mais sans le dispositif d'accompagnement que la pépinière propose pendant la 1ère phase de développement. Ce projet, d'un montant global de 10 M€, sera engagé en 2025 (1,5 M€ pour cet exercice), à travers la concession de requalification et développement des espaces économiques confiée à notre SPL, soit un processus identique à celui qui avait été retenu en début de mandat pour la réalisation de la pépinière.

### **Un Med Hackathon pour l'Innovation Durable 2025**

Après Alès, Lyon et St Etienne, c'est SAM qui accueillera en 2025 la troisième édition (du 24 au 27 avril) du Med Hackathon, à Sète, dans les locaux de IFREMER – CELIMER. Cet Hackathon, co-réalisé avec l'Ecole de mines d'Alès, pour permettre aux élèves ingénieurs et managers d'innover en intégrant une démarche de développement durable forte face à des problématiques concrètes d'entreprises.

Le concept consiste à la résolution sur 3 jours, de défis et cas d'usage d'entreprises par des équipes d'étudiants, sur des problématiques et solutions intégrant le développement durable et en lien avec le territoire. Trois thématiques sont prévues en 2025 : Mer, Sea Tech, Economie bleue et 8 défis issus d'entreprises du territoire et/ou de mécènes seront proposés à la centaine d'étudiants des écoles de l'IMT mais aussi des étudiants du Bassin de Thau qui participeront (Budget SAM : 1 000 €)

## MOBILITÉ, TRANSPORT, AMÉNAGEMENT

**Face aux défis de la mobilité et de la transition écologique, Sète Agglopôle Méditerranée met en œuvre un ambitieux programme d'aménagements visant à fluidifier les déplacements et à renforcer l'attractivité de son territoire. En 2025, plusieurs projets majeurs prendront forme qui traduisent une volonté forte d'améliorer les transports du quotidien tout en œuvrant pour une mobilité plus durable et efficace.**

### La requalification de la RD2 en voie de bus prioritaire

En octobre 2021, Sète agglopôle méditerranée avait été désignée lauréate d'un appel à projets sur les Transports en commun en site propre (TCSP) et pôles d'échanges multimodaux, lancé par le Ministère des Transports. Une subvention de 2,54 M€ lui a été ainsi attribuée pour la création de voies de bus entre Balaruc-le-Vieux et Sète. L'objectif est de rendre les bus prioritaires afin notamment de fiabiliser leurs temps de parcours et ainsi garantir aux usagers une meilleure ponctualité mais également un temps de parcours compétitif en comparaison à un déplacement en voiture. L'aménagement de la RD2 entre Sète et



Balaruc-le-Vieux, un axe très fréquenté, a débuté en octobre 2024 avec une première tranche de travaux (12M €, dont 8,5 M€ pour 2025), entre le canal de la Peyrade et la Pointe courte, à l'entrée de Sète (1,9 km de voie). A partir de sa livraison, Sète agglopôle mobilité pourra restructurer tout son réseau de bus en s'appuyant sur la gare routière de Balaruc-le-Vieux (fonctionnelle depuis octobre 2023) à l'extrémité nord de l'itinéraire, avec notamment la création d'une ligne express entre Balaruc et le centre-ville de Sète. La création de ce nouvel espace favorise la déambulation des piétons et des usagers des transports en commun. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, limitant ainsi l'impact routier sur l'environnement. La desserte des zones d'emplois du Mas de Klé, du Parc Aquatechnique et des Eaux Blanches, situées en cœur d'agglomération, sera également améliorée. Idem pour celle de la zone d'activité commerciale de Balaruc. A terme, 6 000 emplois seront desservis par le TCSP.

### Les PEM comme outils stratégiques durables

Au cœur du Plan de déplacements urbains (PDU) destiné à mieux organiser les transports, la circulation et le stationnement dans les communes de l'agglomération, la future gare multimodale de Sète occupe une position stratégique. Elle s'inscrit dans la grande opération de renouvellement urbain du futur quartier Entrée Est où de nouveaux immeubles d'habitation et des commerces devraient fleurir ces prochaines années... La 1ère phase du chantier (parvis sud) s'est achevée en juillet 2019. La seconde tranche, concerne le parvis nord et la passerelle au-dessus des rails inaugurée



le 9 décembre 2024, qui permet aux usagers de passer à pied d'un parvis à l'autre. Prochainement, la gare s'ouvrira également côté Pointe courte. Ce nouvel accès disposera d'un parking longue-durée d'environ 180 places (+ 50 places motos + 1 box vélos de 40 places + 1 parking vélo couvert de 30 places), qui permettra aux véhicules arrivant par la RD2 de se garer sans surcharger l'entrée de ville. A terme, l'aménagement du PEM favorisera les mobilités partagées en cœur d'agglomération en faisant le lien avec les communes du Nord du territoire par le biais du réseau de bus, d'une ligne de navettes maritimes avec Mèze et de la voie verte le long de la RD2. La livraison du projet dans sa totalité est prévue pour l'été 2025 (Montant de l'opération : 19,7 M€ HT dont 5 M€ pour le PEM Nord, avec un cofinancement de l'Etat (2,2 M€), de la Région Occitanie (6,3 M€, dont 2,8 M€ de Fonds Européens de Développement Régional), du Département de l'Hérault (1,2 M€), de Sète agglomération méditerranéenne (5,5 M€) et de SNCF Gares & Connexions (4,5 M€). Cette même logique s'appliquera pour le futur PEM de Frontignan et la halte de Vic-Mireval.

### **De nouvelles voies pour la Mobilité douce**

Une nouvelle voie verte verra le jour en 2025 qui desservira la Zone artisanale du Mas de Klé à Frontignan. Ce projet vivement plébiscité pour sécuriser la circulation des salariés de la ZAE, permettra de relier cette nouvelle portion à la piste ouverte depuis 2019 entre Sète et Balaruc, le long de la RD2, et empruntée par plus de 400 cyclistes au quotidien. La voie permettra également de connecter la zone à la toute nouvelle Gare routière de Balaruc-le-Vieux. Environ 3,2 M€ supplémentaires seront investis dans les mois à venir pour concrétiser les autres projets cyclables (dont celui du Mas de Klé pour 750 K€) entre Poussan/Montbazin/Gigean, Gigean/Montbazin par la départementale et Villeveyrac/Loupian dont les études sont en cours, et qui permettra de connecter l'étang de Thau au nord de notre territoire.

### **Restructuration-extension du dépôt de bus intercommunal**

La restructuration - extension du dépôt de bus intercommunal est en cours. Elle doit permettre à terme de parquer 60 bus dont 5 articulés, 10 véhicules de service, les VL et 2 roues du personnel, mais également la possibilité de laver les bus et les véhicules de service, l'avitaillement gasoil et électrique (30 bus électriques prévus sous 10 ans), et l'installation haute tension sur le site (830 kVA). Le site des locaux de vie abritant les conducteurs, contrôleurs, personnels administratifs et techniques sera également adapté. En 2025, un budget de 1 M€ est prévu pour l'installation d'un poste de transformation électrique pour alimenter les nouveaux bus électriques du réseau de SAM.

### **Aménagement urbain : à la reconquête des friches**

Selon le principe fondamental du SCOT de Thau, adopté en 2014, notre territoire privilégie l'urbanisme de reconquête des friches à celui, qui avait longtemps prévalu, de l'urbanisation d'espaces agricoles ou naturels. Le projet d'aménagement, à travers une opération de ZAC, situé sur l'entrée Est de Sète est un élément majeur de ce SCOT. 2025 verra l'adoption du dossier de réalisation de cette ZAC, qui a été conduit dans le cadre d'une gouvernance mobilisant plusieurs vice-présidents de l'agglomération (Aménagement, Logement, Développement économique), mais également des partenaires majeurs tels que la Région, puisque le projet est en partie établi sur un foncier portuaire délaissé et qu'il sera bordé par les grands canaux et bassins gérés par Port Sud de France.



Le dossier de réalisation sera notamment caractérisé par une évolution notable du programme par rapport au dossier initial de création qui avait été adopté par le conseil communautaire (plus d'espaces économiques, plus de logements abordables, moins de logements en commercialisation libre). Surtout, il reposera sur une contribution de SAM non seulement contenue, mais largement réduite par rapport à ce premier dossier de création (de 19 M€, nous passerons à 12 M€ seulement). 1 M€ seront inscrits au BP2025 pour engager cette opération, notamment à travers l'acquisition du foncier régional. En accompagnement de ce projet d'aménagement, une opération qui était à l'origine contenue dans le processus de ZAC a été externalisée et sera traitée par délégation de SAM à notre SPL : celle de la réalisation d'ouvrages permettant la mise en œuvre des orientations du PDU (parc de stationnement et liaison entre cette capacité de stationnement et le PEM) dans ce secteur en développement. Ces travaux démarreront mi 2025 par la réalisation d'un parking de 260 à 280 places, en entrée de ville et à proximité immédiate du Conservatoire Intercommunal, en stationnements gratuits. Il constituera un premier point de délestage sur cette entrée de ville, desservie notamment par

la ligne 8 du réseau de bus (Montant total 4,6 M€). A terme, d'autres friches industrielles constitueront des opérations de réaménagement urbain remarquables : le site Exxon-Mobil et le secteur Montgolfier-Lafarge à Frontignan, Timac Aggro et Angibaud à Sète et la Raffinerie du Midi à Balaruc-les-Bains.

## HABITAT, LOGEMENT

### **Financement des politiques de l'habitat, dans le parc privé et pour la production de logements sociaux publics**

C'est une compétence majeure de l'agglomération, qui se poursuit aussi bien auprès des particuliers avec des financements permettant l'amélioration de leur logement que des bailleurs sociaux pour permettre de réaliser les logements sociaux dont le besoin est sans cesse croissant (plus de 5 000 demandes en cours sur l'agglomération). En 2025, ce sont 2 M€ qui seront investis pour le parc privé avec un objectif de programmation de 538 logements accompagnés en réhabilitation (136 propriétaires occupants, 16 propriétaires bailleurs, 238 logements éligibles à la prime Rénov et 148 logements en copropriétés en difficulté). En parallèle, 2,1 M€ sont prévus pour le parc public. Actuellement 289 logements sociaux sont déposés en instruction répartis sur 16 opérations sur les communes de Sète, Frontignan, Mèze, Poussan et Marseillan (92 en Prêt Locatif Aidé d'Intégration, 139 en Prêt Locatif à Usage Social, 28 en Prêt Locatif Social et 30 en Prêt Social Location Accession). A ces financements « classiques » s'ajouteront, et cela constitue une nouveauté, des aides destinées aux communes permettant de soutenir des actions plus lourdes de réhabilitation (les volets « coercitifs » des OPAH ou autres dispositifs). Ce type d'action, déjà utilisée depuis des années dans la ville centre, se met en place progressivement dans les communes de SAM (Frontignan en premier lieu, mais d'autres communes développent des projets) et relèvent d'un enjeu très important, ce qui justifie ce nouveau champ d'actions qui seront regroupées dans l'ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) conduite par l'agglomération.

### **Création de la Maison de l'Habitat Intercommunale**

La Maison de l'Habitat, futur point d'entrée de tous les habitants du territoire de Sète agglomération méditerranéenne qui souhaitent obtenir des informations sur la thématique de l'habitat et du logement délivrées par des professionnels, apportera des conseils neutres, gratuits et de qualité. Située au 10 rue du 8 mai 1945, à Sète, la Maison de l'Habitat intercommunale ouvrira ses portes courant Avril 2025. Guichet unique à double compétence, elle représentera d'une part le service d'information et d'accueil des demandeurs de logement social et en tant que guichet enregistreur, contribuera à apporter des réponses en lien avec les demandes de logement social, le mécanisme d'attribution des logements par les bailleurs et donnera des éléments de compréhension sur la tension du marché dans notre territoire. Elle animera également la dynamique territoriale des professionnels de l'habitat dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte territorial France Rénov en informant et orientant les particuliers ayant des projets de rénovation ou d'adaptation de leur logement. En parallèle, ce lieu regroupera des associations spécialisées (Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau), des partenaires historiques de l'Anah (Adil, Gefosat,) et les prestataires sélectionnés par Sète agglomération Méditerranéenne (Opah) qui interviennent dans le domaine de l'habitat et du logement. La Maison de l'Habitat bénéficiera de financements de l'Anah dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte territorial France Rénov (2025-2029). Budget Total : 115 K€

### **Bâtiments communautaires : un engagement pour l'entretien et l'aménagement du territoire**

Comme chaque année, Sète Agglomération Mobilité consacre un budget conséquent à l'entretien et à l'amélioration de ses bâtiments communautaires. En 2025, ce sont près de 1,7 M€ qui seront investis pour assurer la qualité et la pérennité des infrastructures. Parmi les principaux projets figurent :

- 300 K€ pour la réalisation de travaux dans les bâtiments culturels,
- 335 K€ pour achever le paiement des travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la médiathèque Montaigne à Frontignan, récemment finalisés,
- 266 K€ destinés aux équipements sportifs,
- 300 K€ pour l'aménagement de locaux pour le service espaces naturels au sein de la déchetterie de Frontignan,
- 400 K€ consacrés à la réhabilitation d'autres bâtiments de Sète Agglomération,
- 115 K€ dédiés à l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage.

Ces investissements témoignent de la volonté de Sète Agglomération de maintenir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des usagers, tout en poursuivant une gestion rigoureuse et pérenne de son patrimoine bâti.

De l'inauguration de la médiathèque Olympe de Gouges à Balaruc-les-Bains, à la mise en place des Balades Artistiques en Méditerranée (BAM), l'agglomération mise sur l'accès à la culture pour tous et la valorisation du patrimoine local. La restructuration de la cave coopérative de Mèze, la mise en valeur de sites patrimoniaux emblématiques et l'équipement d'une classe de musique assistée par ordinateur (MAO) témoignent également de cette dynamique. Côté sport, l'année sera marquée par la poursuite des études pour la future piscine communautaire de Frontignan, le soutien aux clubs de haut niveau et l'accompagnement d'événements d'envergure... Entre modernisation des équipements et développement de nouvelles pratiques, l'agglomération s'affirme comme un acteur majeur du dynamisme culturel et sportif du territoire.

### CULTURE

#### Ouverture de la médiathèque Olympe de Gouges à Balaruc-les-Bains

La médiathèque de Balaruc-les-Bains, dont la première pierre a été posée en juillet 2023, va devenir le nouvel équipement phare du réseau de lecture publique de SAM qui a enregistré en 2024 une fréquentation de 483 856 usagers (+4.7%), pour plus de 20 000 adhérents (+15.25% par rapport à 2023) et 519 281 prêts de documents. Elle est implantée dans l'hôtel Montgolfier, dans le parc Sévigné, à proximité de l'office de tourisme, du théâtre de Verdure et du groupe scolaire George Sand-Petit Prince. Le nouveau bâtiment conservera des éléments d'architecture ancienne, afin de respecter l'identité du lieu. L'équipement de 1.000m<sup>2</sup> permettra d'offrir à tous une structure adaptée à une



médiathèque moderne. Sont prévus au rez-de-chaussée un hall d'accueil et un auditorium (82 places) qui permettra à la médiathèque de programmer des rencontres, des conférences, des spectacles, des animations musicales, des projections. Des espaces destinés à la jeunesse ainsi qu'une terrasse de lecture. À l'étage on retrouve un espace ressource, une salle bien être, une salle jeux et cinéma. La médiathèque se distinguera également par plusieurs aspects vertueux avec notamment l'intégration d'une œuvre d'art éco-responsable (dans le cadre du dispositif du 1% artistique), conçue, réalisée et installée en adoptant une démarche respectueuse de l'environnement. Cette œuvre évoquera les missions des bibliothèques tout en mettant en valeur le patrimoine archéologique local révélé lors des fouilles du chantier. Le budget total de l'opération (acquisitions d'ouvrages et équipements de la médiathèque inclus) est de 6,9 M€. 2,7 M€ sont inscrits au budget 2025 pour l'achèvement des travaux et l'acquisition des mobiliers et des collections. L'ouverture au public est prévue à la rentrée de septembre 2025.

#### Les Balades artistiques en Méditerranée (BAM)

SAM a souhaité proposer des parcours artistiques, touristiques au sein du patrimoine naturel et urbain de son territoire. Ce sont ainsi 20 artistes qui vont s'engager pour la création de 20 œuvres, qui seront installées sur 14 communes du territoire. Au-delà de la création et de l'aide aux artistes que représente cette commande, c'est un engagement de l'Agglo pour une proposition touristique novatrice mettant en valeur l'histoire du territoire, ainsi que les espaces de vie et de rencontres. Ces parcours, au nombre de 4, permettront à la fois aux touristes mais également aux habitants du territoire, de découvrir les œuvres de ces artistes installées de manière pérenne. Une « application guide » contenant tous les éléments nécessaires à la compréhension et à la protection des sites visités, ainsi qu'à l'approche des œuvres artistiques, sera mise à la disposition du public. Pour l'année 2025, plusieurs projets sont prévus : Richard di Rosa, à Bouzigues ; Eve Laroche Joubert, à Vic-la-Gardiole ; Chourouk Hriech, à Sète ; Agnès Rosse à Mireval... Le projet BAM, mêlant art et tourisme en prenant en compte les spécificités et valorisant le patrimoine naturel du territoire, sera un appel à la déambulation au sein des communes de SAM. Pour 2025, le budget est de 1,2 M€.

## Centre culturel communautaire de Mèze

En 2025, une assistance à maîtrise d'ouvrage pour restructurer la cave coopérative de Mèze en un pôle culturel, incluant la Médiathèque André Chérid et l'antenne du Conservatoire, est lancée. Réel projet structurel pour le territoire du bassin de Thau, d'un coût estimé autour de 10 M€, la réhabilitation du site s'échelonne de 2025 à 2029. Un budget de 50 K€ est inscrit en 2025 pour les études préalables.

## Mise en valeur des sites patrimoniaux

L'abbaye Saint Felix de Montceau, site historique et archéologique, animé par l'association de l'abbaye, nécessite aujourd'hui une mise en sécurité afin de permettre une mise en valeur et une rénovation. D'autre part, et en lien avec Voies Navigables de France et la Région, le chargé de mission grand site travaillera cette année à une valorisation du site de la pointe des Onglous de Marseillan, par l'implantation de panneaux de médiation et de présentation. Au total, 120 K€ seront consacrés en 2025, à la valorisation des sites patrimoniaux et archéologiques de l'Agglo.

## SPORTS

### Une nouvelle piscine communautaire à Frontignan

L'étude de la nouvelle piscine de Frontignan (coût prévisionnel 15 M€) se poursuit sur le site des Hierles, le site des Arènes ayant été abandonné conformément à la demande de la commune. Il convient d'effectuer des études complémentaires dans le cadre de l'intégration de cet équipement sur ce nouveau site (relevé topographique, diagnostics archéologiques, études géotechniques...). Il présente l'avantage d'être proche du collège Simone de Beauvoir et du nouveau gymnase départemental qui sera construit à proximité de la piscine. Un budget de 100 K€ y sera consacré en 2025.

### L'agglo soutient le sport de haut niveau

Quatre clubs continuent à être soutenus dans le cadre de la compétence Haut-Niveau de SAM. Il s'agit de la Boule d'azur de Balaruc-les-Bains, l'Arago de Sète (volley-ball) et de Sète natation (water-polo) qui évoluent en 1ère division dans leur discipline. Le Frontignan Thau Handball qui évolue dans le championnat de 2ème division pro de Hand-ball verra son soutien mis au niveau de la division dans laquelle il évolue. Budget 2025 : 1,3 M€

## Fonds de concours : SAM soutient les projets des communes

Les fonds de concours sont des subventions volontaires accordées par l'agglomération aux communes membres pour financer des projets d'investissement qui ne relèvent pas des compétences communautaires. Cette aide, bien que non obligatoire, repose sur une volonté politique forte, avec une enveloppe budgétaire supérieure à la moyenne des autres agglomérations similaires. Ces fonds sont destinés à soutenir des équipements structurants ayant un usage durable et un impact territorial important.

Pour la période 2021-2026, une enveloppe de 10 M€ est prévue qui prévoit pour chaque commune de l'Agglo une part fixe de 500 k€ complétée par une part variable calculée en fonction de sa population

Au total, depuis 2021, près de 87 projets communaux subventionnés par les fonds de concours ont été réalisés. Requalification urbaine, aménagements de voiries communales, rénovation ou entretien de bâtiments publics scolaires, sportifs, culturels ou patrimoniaux... l'ensemble de ces projets représentent 77 M€ d'investissements engagés par les communes sur le territoire.

En 2025, le budget prévoit 2 M€ de subventions d'équipement dans le cadre de ces fonds de concours, reflétant l'engagement continu de l'agglomération à soutenir les initiatives locales.



ARCHIPEL DE THAU

4 avenue d'Aigues, 34110 Frontignan

<https://agglopole.fr>